Cinquante-sixième année. - N ° 229 A Vendredi 25 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 192

15 – CANTAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AURILLAC

Ventes et cessions

920 268 455 RCS Aurillac.
NAKOUTA.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : LE RELAIS DES REMPARTS.
Adresse : 5, Avenue Du Professeur Rene Rollier, 15160 Allanche.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 140000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'activité d'hôtellerie, restauration, bar, traiteur, location de salles..
Adresse : 5, Avenue Du Professeur Rene Rollier, 15160 Allanche.
Précédent propriétaire : 819 743 253 RCS Aurillac. **LORGE** (José). Nom d'usage : LORGE.
Date de commencement d'activité : 18 octobre 2022.
Publication légale : La Voix du Cantal *du* 24 novembre 2022.
Oppositions : A l'adresse du fonds de commerce, 5 avenue du Professeur René Rollier 15160 Allanche.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 18/10/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE d'AURILLAC le 28/10/2022, Dossier 2022 00017798. Référence : 1504P01 2022 A 01050. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 5 Avenue René Rollier 15160 ALLANCHE. Adresse du nouveau propriétaire : 5 Avenue du Professeur Rene Rollier 15160 ALLANCHE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..